La Station du Carême à la Cathédrale.

Le Père Argaut.

Comme d'ordinaire, il y avait foule, dimanche matin, à la Cathédrale St-Louis. C'était l'ouverture de la station quadragésimale, pendant laquelle la chaire de l'Eglise Métropolitaine est, depuis longues années, invariablement occupée par un Dominicain, par un disciple de cet à jamais admirable Lacordaire, qui a fondé tant d'orateurs sacrés, qui a rajeuni l'éloquence chrétienne et, tout en ne franchissant jamais les limites de la plus strictes orthodoxie, lui a ouvert des horizons nouveaux, inattendus.

Nous n'oublierons jamais cette glorieuse époque où, chaque année, pendant sept à huit semaines, le tout Paris intellectuel —savants, littérateurs, politiciens, professeurs, croyants, incroyants, académiciens, artistes de toute sorte et de toute origine, derrière lesquels grouillait toute l'ardente jeunesse des écoles — était suspendu aux lèvres de ce moine, au costume, étrange alors; à la parole de feu, au geste d'une suprême majesté, à l'œil qui lançait des éclairs.

C'était un bien beau spectacle que celui de cette magnifique assemblée frémissante, subjuguée par cette toute puissante notion oratoire.

Nous ne dirons pas que le Père Argaut, le prédicateur actuel du Carême, est doué des incomparables qualités de son illustre maître; c'est déjà beaucoup qu'il en soit un fidèle disciple et qu'il en ait conservé pieusement la tournure d'esprit et la méthode. Sa voix est claire, simple, parfois même éclatante; l'accentuation est distincte à la fois et pénétrante; le geste sobre, mais juste; la phrase, toujours correcte, souvent élégante, constamment maîtresse d'elle-même, et ne s'engageant jamais dans des sentiers tortueux d'où il est quelquefois difficile à l'orateur de sortir.

Le sujet qu'a pris le Père Argaut comme thème de ses conférences, est fort intéressant, et se prête à du très heureux développements.

Il a remarqué que la doctrine du Christ s, depuis 1900, pénétré peu à peu, toute la vie des nations, dans ses différentes phases et à ses différents degrés.

Elle en est arrivée à faire le fond de toutes nos idées philosophiques et économiques, de toutes nos institutions publiques, politiques et sociales, comme des habitudes les plus communes de notre existence. Pour marcher d'un pas sûr dans les voies si diverses que nous avons à suivre, comme chrétien, comme penseur, comme citoyen, comme père ou mère, comme fils ou fille de famille, il est donc indispensable que nous connaissions à fond l'auteur de l'état de chosse au milieu duquel nous nous mouvons; quels étaient ses principes et sa morale, le caractère de sa mission, le but où elle tendait et les moyens qu'il a employés lui-même, ou indiqués à ceux qui viendraient après lui, pour la mener à bien.

On comprend immédiatement l'étendue et la portée de ce plan et à quels développements il doit conduire l'orateur.

La clarté avec laquelle le père Argaut l'a exposé, nous permet d'espérer une série de conférences très instructives, très attachantes et, surtout, très fructueuses.

Memorial Hall.

Etonnant, le nombre d'étrangers qui, venant de toutes les parties des Etats Unis et même du globe, ont visité cette institution, durant les dernières semaines qui viennent de s'écouler. Parmi les inscrits, nous trouvons des personnes venues de New York, de Chicago, de St Louis, de Boston, de Philadelphie, de Washington et de bien d'autres villes et Etats.

Parmi les plus notables qui se sont enregistrés nous trouvons Mgr Martinelli, délégué du Pape; M. et Mme Jos. Astor, Mme Palmer Cox, de New York; M. J. Brown, du 4e régiment de cavalerie du Massachusetts.

DOUANE.

Tableau des exportations de coton des pays du District douanier de la Nouvelle-Orléans, pendant le mois de janvier 1897:

En Angleterre—73,568 balles, pesant 36,834 345 livres; valeur, $2,559,589.

En Irlande. — 3,933 balles, pesant 1,970,433 livres; valeur, $137,800.

En Belgique. — 800 balles, pesant 400,000 livres; valeur, $28,000.

En France. — 55,473 balles, pesant 27,750,600 livres; valeur, $1,939,710.

En Allemagne.—12,862 balles, pesant 6,411,000 livres; valeur, $446,282.

En Italie. — 15,160 balles, pesant 7,425,812 livres; valeur, $521,480.

En Espagne.—8,062 balles, pesant 3,947,113 livres; valeur, $288,050.

Autres pays européens.—450 balles, pesant 224,050 livres; valeur, $15,680.

Totaux: 170,000 balles, pesant 84,963,443 livres; valeur, 5 936,591 dollars.

La Femme, L'Homme, et la Pilule.

C'était une bonne femme. Il l'aimait. Elle était sa femme. La tarte était bonne; sa femme l'avait faite; il l'avait mangée. Mais la tarte ne se digéra pas et il eut un désagrément avec sa femme. Maintenant il prend une pilule après avoir mangé de la tarte et il est heureux. Sa femme aussi. Ce qu'il prend c'est une Pilule d'Ayer.

Morale: Evitez la dyspepsie en prenant

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

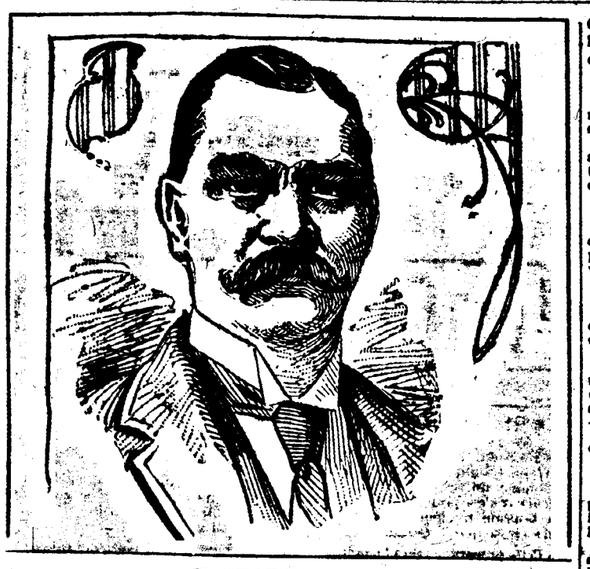

M. GEORGE SILER.

M. Siler est un *sportman* bien connu de l'Ouest; et c'est dans doute sa réputation de loyauté qui lui a valu d'être choisi comme arbitre dans le combat entre Corbett et Fitzsimmons qui aura lieu le 17 de ce mois dans le Nevada. Il y a une vingtaine d'années de cela, Siler lui-même était un pugiliste d'une certaine renommée.

Choses et autres.

Ce matin, l'évêque du Territoire Indien, Monseigneur Meerhaert nous quitte; il reprend le chemin du *home*. Le veille, sont partis le délégué du Pape, Mgr Martinelli, et son secrétaire, le Dr Rooker.

—Hier, à quatre heures, l'archevêque Janssens, l'évêque Meerhaert, les RR. Mignot, De Bruyker, J. Thebault, Prim et Girault sont allés visiter l'*Iphigénie* sur l'invitation du commandant Besson. Cette visite ayant un caractère officiel, les deux princes de l'Eglise avaient revêtu leur soutane violet. Leur départ du navire a été salué par une salve d'artillerie.

—Le *Dubourdieu*, qui séjournait dans nos eaux depuis plus d'un mois, a levé l'ancre hier matin, un peu après neuf heures. Tous les navires du port l'ont salué au passage. Le *Dubourdieu* va d'abord à la Jamaïque et ensuite à Cherbourg.

Ecole Catholique d'Hiver.

Il y a eu, hier, deux conférences on ne peut plus intéressantes. A la première, à 4 heures de l'après-midi, c'était M. Austin Adams, de Brooklyn, qui avait la parole. Il a commencé l'histoire de ce que l'on a appelé le mouvement d'Oxford—au retour, timide d'abord, puis, plus hardi, et, aujourd'hui presque triomphant, de l'Eglise Anglicane vers le catholicisme. C'est là un sujet brûlant, à l'heure qu'il est. La lutte entre la haute église qui se rapproche beaucoup de l'église romaine et la basse église qui tendrait volontiers la main au rationalisme, et c'est l'oeuvre, est plus vive que jamais. L'ancien protestantisme, ennemi acharné de la papauté, ne se défend plus qu'en battant en retraite. Il se sent débordé de toutes parts en Angleterre.

Tel est l'objet des conférences que vient d'entamer M. H. Auston Adams. Nous concevons que ceux qui s'occupent de ces graves questions suivent avec un immense intérêt ces lectures.

Quant au Rév. M. S. Brennan, qui en est à sa troisième conférence, il obtient toujours le même succès. Sa façon d'expliquer les choses et d'intéresser les yeux autant que les oreilles, donne un immense attrait à ses leçons.

Il traitait, hier soir, des ouragans, des cyclones, de leurs causes et de leurs effets.

Les vues qu'il expose au public au moyens de projections photographiques ont obtenu un merveilleux succès.

Ses conférences resteront profondément imprimées dans l'esprit de ses auditeurs. C'est la dernière fois, nous assure-t-on, qu'il se fait entendre. Nous le regrettons vivement.

Bureau des Commissaires de Police.

Une réunion des commissaires du Bureau de police aura lieu mercredi prochain, à sept heures du soir.

Seront appelés à comparaître:

Charles W. Diamond, Charles F. Dunn, conduite inconvenante; James E. Quinn, ivresse; le caporal Alphonse J. Fitzgerald et l'officier Hy F. Trenchard, incompétence; E. P. Flynn, conduite inconvenante.

Joueurs dangereux.

Les agents de police McNally et Trimp, en faisant leur ronde, dimanche soir, ont aperçu des nègres qui jouaient aux dés, à l'angle des rues Gravier et Dorgenois. Les officiers se sont avancés dans l'intention d'arrêter les joueurs, mais ces derniers ont tiré plusieurs coups de revolver sur les agents et se sont enfuis.

HOTEL DE VILLE.

Le colonel Thorpe, secrétaire du maire, a reçu une lettre de M. L. V. Ashbaugh, administrateur du "Kansas City World", lui annonçant que l'excursion qui doit avoir lieu par les soins de ce journal, de la Nouvelle-Orléans à Kansas City, à l'occasion de l'ouverture du chemin de fer du Golfe, se fera le 1er avril. L'auteur de la lettre ajoute que la population du Kansas est très désireuse de voir s'établir des relations plus étroites d'amitié entre elle et celle du Sud.

Le maire devait présider, hier soir, le meeting du Bureau de l'Université Tulane; mais ayant accepté une invitation au banquet donné par les officiers de la marine, il lui a été impossible de présider le meeting en question.

COMITÉ DE FINANCES.

Le Comité de Finances s'est réuni, hier, à 7 heures 30 du soir, sous la présidence de M. Brittin. Présents, MM. Pederson, Ricks et Meeder.

L'ordonnance requérant la demande, par la voie de la publicité, de soumissions pour la construction d'un toit en fer pour la cloche d'incendie, rue Orléans, a été renvoyée.

Il en a été de même pour l'ordonnance relative à la demande de soumissions pour la fourniture de charbon, pour un an, à l'usage du département des travaux publics.

Rejetée également, l'ordonnance Pederson, pour demande de soumissions, en vue de construire des trottoirs en briques, rue Derbigny, Roman, Prieur, Johnson, Orléans, Annette, St-Antoine, François et Champs-Elysées. C'est une besogne qu'on laisse le soin de faire aux propriétaires.

Autre ordonnance, celle du Dr Kohnke, qui n'a pas eu de chance, demandant, avec le consentement des propriétaires que l'on réserve 60 pieds du quai de la rue Robin, pour le chargement des bâteaux aux immondices.

L'ORDONNANCE BRITTIN

Pour recevoir de la Compagnie de chemin de fer Canal et Claiborne la somme de $742 68 pour le pavage de l'avenue Tulane et le placer au crédit des améliorations publiques permanentes, a été l'objet d'un rapport favorable.

L'ordonnance Anderson pour demander des soumissions en vue d'établir un marché dans la troisième district, a été l'objet d'un rapport favorable.

L'ordonnance Brittin approuvant certains emplois, notamment ceux d'examinateurs du service civil et votant des fonds à cet effet, a été renvoyée.

L'ordonnance de M. Nacf, autorisant le trésorier à donner des licences de six mois à certaines gens qui exercent une industrie quelconque dans les rendez-vous de plaisir, notamment au West End.

L'ordonnance pour demander publiquement des soumissions pour pourvoir de charbon les bâtiments de la police et des édifices publics—renvoyée.

L'ordonnance de M. Muir, allouant $120 pour abaisser les plaques de fer, à l'intersection des rues Baronne et Union —renvoyée.

Des soumissions pour la fourniture de bois ont été envoyées à l'ingénieur de ville et à M. McGary pour examiner la qualité des bois.

Une ordonnance allouant un montant pour la construction d'une bâtisse pour y placer une machine à vapeur, à Alger.

SOUMISSIONS APPROUVÉES

Le contrôleur a ouvert les soumissions pour établir des casiers, des rayons dans l'annexe de la cour civile de district.

La soumission de A. Liebe offrait $1 825, celle d'Henry Uthoff, $1,700. Celle de Uthoff a été l'objet d'un rapport favorable.

COMITÉ DU BUDGET ET DES ASSESSEMENTS.

Le comité du budget et des assessements s'est réuni, hier soir; étaient présents; MM. Hirsch, Brophy et Brittin.

Rapport favorable sur l'ordonnance allouant $150 pour l'enlèvement des tuyaux d'égoutte sur les rues Remparts et Quartier.

COMMUNICATION DE M. McGARY.

Le commissaire des travaux publics demande une augmentation d'allocation pour le matériel dont il a besoin. Renvoyé.

DEMANDES DE RÉDUCTION.

De nombreuses demandes de réduction d'intérêt sur les taxes et assessements ont été soumises au comité.

LA RÉSOLUTION DE M. CUCULLU

requérant l'avocat de ville d'instituer une poursuite pour annuler les franchises de la Cie d'égoutte de la Nlle-Orléans —rapport favorable.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC ET DES ÉDIFICES PUBLICS.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de W. Dreyfous. Présents, MM. Guillaud, Clark, Marmouget, Lochte, Tosso, Muir et Herberger.

Cette réunion avait lieu dans le but spécial de discuter l'ordonnance de M. Pederson pour restreindre la vente des produits domestiques, tels que froits et légumes, par des marchands de seconde main et il a été décidé que M. Dreyfous consulterait sur ce sujet les hommes les plus compétents, de façon à ne pas se mettre en désaccord avec la loi.

L'ordonnance Dreyfous, permettant à M. Bosge d'établir une bavette, coin des rues Conti et Marais, a été l'objet d'un rapport favorable.

Une autre ordonnance Dreyfous, permettant d'établir un café à M. D. Lamison, rue Douane, 1548, a été l'objet d'un rapport favorable.

L'ordonnance permettant à Hoge et Wage d'exploiter un café No 1025 8 Remparts. Rapport favorable.

D'autres permissions du même genre ont été accordées à D. Tranchina et W. J. Mumme.

COMITÉ DES AMÉLIORATIONS PUBLIQUES.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Leahy. Présents, MM. Holderitt et Lochte.

L'ordonnance de M. Meeder accordant à Adam Ruppel d'établir une machine à vapeur, a été rejetée.

L'ordonnance permettant à M. J. J. Hecker, d'établir une boulangerie sur le bloc borné par les rues Prytanée et Upperline, a été l'objet d'un rapport favorable.

Il y avais une protestation contre cette demande. La protestation a été rejetée.

La pétition demandant l'enlèvement de l'établissement dit Buffalo dying Co., a été rejetée

Rejetée également la pétition de John A. Grehan pour établir une machine à vapeur et une chaudière.

L'ordonnance permettant à B. Bethancourt d'établir une forge rue Kerlerec, entre Royale et Chartres, a été rejetée.

COMITÉ DES INCENDIES ET DE L'ÉCLAIRAGE.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Lafaye. Présents: MM. Dreyfous et Holderith

L'ordonnance qui rappelle celle qui avait adopté une nouvelle distribution des lampes électriques, a été longuement discutée, entr'autres, par M. Moran. Elle a été rejetée.

L'ordonnance demandant l'établissement d'une lampe électrique au coin des rues Remparts et Clouet a été renvoyée

Le chef O'Connor a envoyé une communication demandant que l'on cesse de faire sonner les cloches d'alarme à 6 heures du matin et à midi, parce qu'elles troublent les travaux du département du feu.

La communication a été référée à l'électricien.

Le droit de vote

Nous lisons dans le *Daily Item* d'hier:

L'*Item* est prié de se prononcer sur une différence d'opinions qui s'est élevée entre les membres d'une organisation bien connue de cette ville. Les faits étant diversement appréciés par les uns et les autres, après avoir écouté ce qu'avaient à dire les parties intéressées et consulté le réglement, l'*Item* est arrivé à la conclusion suivante:

Il y avait à remplir une vacance dans le Conseil de Direction. Le président de ce corps est le président de cette organisation. La question de l'élection d'un membre du conseil fut soulevée; il y avait deux candidats, A et B. Un vote par bulletins secrets fut demandé. Alors on contesta au président le droit de voter; la motion faite à cet effet ne prévalut pas, et le président vota. Le scrutin donna à A 5 voix et à B 5 voix. Un second ballottage eut lieu avec le résultat suivant: A 6 voix, B 3; bulletin blanc 1. A fut déclaré élu.

L'opposition faite à A est motivée par la préemption que par son vote, au premier ballotage, le président a empêché l'élection de B qui, si le Président s'était abstenu de voter est obtenu cinq voix, alors que A n'en eut obtenu que 4. Ce raisonnement n'est que présomptif, car le ballottage était secret. Il ne saurait être affirmé que c'est le vote du président qui a empêché l'élection de B, puisqu'il n'est pas avéré qu'il ait voté pour A.

Quoiqu'il en soit, il n'y a rien dans les règlements de l'organisation qui prive le président du droit de voter à l'élection d'un membre du conseil. Il est membre de l'organisation, et comme tel, il jouit des mêmes privilèges que les autres membres quand il s'agit de voter, excepté sur les questions de motions, etc; et alors il ne peut voter que si les voix sont également partagées.

L'argument des "Règlements" ne tient pas.

Un voleur réformé.

Ces jours derniers, les détails d'un vol commis chez M. E. P. Wall, rue Magnolia 636, ont été publiés dans l'*Abeille*. Un voleur était entré chez M Wall, vers sept heures du soir, lorsqu'il a été découvert par la fille de ce dernier, Mlle Annie, qui a tiré deux coups de revolver sur lui.

Hier, le chef de la sûreté a reçu une lettre du voleur en question, lettre qu'il n'a en garde de signer, dans laquelle il dit avoir été blessé par les deux balles, une fois à l'épaule gauche et l'autre au poignet.

Le voleur est, paraît-il, très reconnaissant à Mlle Wall, pour sa bravoure; il déclare que cela lui servira de leçon et qu'à l'avenir il pratiquera un métier plus honnête.

En terminant sa lettre, l'individu déclare qu'il avait remis les objets volés sous les escaliers de la résidence de M. Wall; c'est là qu'ils ont été retrouvés par les détectives Dale et Rainey

NOUVELLES A LA MAIN.

Arrestation.—Clarence Mathewson, a été arrêté, hier matin, à l'angle des rues Remparts et Gravier, par les détectives Flood et Littleton qui l'ont écroué au poste du premier précinct. A la station les agents ont trouvé sur lui divers objets volés.

Vols—Les écuries de MM. Sprink et Ole, à l'angle des rues Toulouse et Robertson, ont été visitées, l'avant-dernière nuit, par un voleur qui en a emporté un jeu de harnais évalué à $25.

—Dimanche dernier, pendant l'absence de M. J. J. Davis, un voleur est entré chez lui, rue Upperline, près Baronne, et s'est enfui en emportant divers objets.

—Sing Hong, un Chinois domicilié rue Magnolia 1330, a été éveillé, l'avant dernière nuit, par le bruit que faisait des voleurs qui essayaient d'entrer dans sa boutique. Hong a tiré deux coups de révolver sur les malfaiteurs mais ne les a pas atteints.

—Michel Di Lucas employé dans l'établissement d'Albert Weiblen, rue Bienville, 824, déclare qu'un voleur est entré dans son bureau, ces jours derniers, et y a pris des objets d'une valeur de $26.

—Dimanche matin, vers huit heures, pendant que M. Jas. Jacques, un boucher du marché St-Bernard, servait ses clients, un voleur s'est introduit derrière le comptoir et a enlevé d'un tiroir une somme de $50.

AMUSEMENTS

St-Charles—"The Old Homestead" a fait fureur, dimanche, au St-Charles. C'est que la pièce est très amusante et bien jouée surtout, par M. John Barker, qui est très naturel dans son rôle de vieux fermier égaré dans les salons de New-York. Et puis, il y a beaucoup de chant dans la pièce et des chœurs qui sont exécutés avec beaucoup de correction et d'entrain.

"The Old Homestead" fournira une brillante semaine au St Charles.

Académie de Musique.—Il n'y avait pas salle comble, hier, à l'Académie de Musique comme nous l'espérions. La soirée était pourtant fort intéressante. N'y eut-il en que Mlle Eugénie Blair à voir et à entendre, que cela devait suffire pour attirer la foule, car elle a du talent, un talent réel. Elle dit bien et juste. Jamais d'exagération ni dans le geste, ni dans la voix. C'est, d'ailleurs, une pièce bien faite et bien écrite que "Jane Eyre," qui mérite d'être vue et revue. Il y avait, du reste, plus de monde, hier soir; il y en aura plus encore demain.

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	125@150
Mulets pour habitations sucrières	125@140
Mulets pour riz et coton	60@100
Chevaux de selle et de voiture	—@—
Bons chevaux de trait	100@150
Chevaux communs	50@100

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 24 à 28c; manille 40c. le barril, $4 50 le boucaut; car loads $4 00 à 4 25 par ton; anthracite $8 50 à — le ton; bateaux 35 à 40c. le barril; steamers $2 20 à 2 40 la tonne, habitation (sur la rive) 22½ à —.

ALABAMA—Par barril Cocoma 45c.; Cocoma nut coal 35c.; splint coal 45c.; nut et lump coal 35c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à $3 25 la ton

Les furoncles, pièces et ulcères indiquent un sang vicié La Salsoparelle d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

Loin la Mélancolie.

Comme cela se dit parfois, mais si vous ne pouvez pas à vous soustraire au "spleen" que causa l'indigestion, aggravé d'un état bilieux, il ne vous est pas possible de dire hey! presto! et de vous débarrasser de ces lumeurs. La chose convenable à faire en pareil cas est de chercher un amusement dans le Hostetter Stomach Bitters. Après cela vous digérerez avec aisance, mangerez avec appétit et votre foie reprendra ses fonctions régulières. Non seulement vous vous débarrasserez de ces lourdes boissons qui vous font éprouver comme le poids du monument de Washington sur l'estomac. Si vous ressentez des frissons, de la fièvre et des troubles au foie, du rhumatisme, essayez le Bitter sans délai, si vous voulez échapper à un mal plus grave. Un état du système est plus promptement changé en un état de virilité au moyen de ce bitter qu'au moyen d'un remède quel conque. Prenez du bitter au verre à vin trois fois par jour.

TROUILLY—Décédée, lundi 8 mars 1897, à 1 heure A. M., MME CHARLES TROUILLY née Vacher, native de France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 9 mars à 10 heures. Le convoi partira de sa demeure, No 417 rue Bourbon, près Conti.

MESSE DE REQUIEM.

Une grand messe de requiem sera célébrée vendredi matin, 12 mars, à 7 heures, à l'Eglise de Notre-Dame de Bon Secours, rue Jackson, près Constance, pour le repos de l'âme de JOSEPHINE DUTREY. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

7 mars—7 11

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14dée—3m

Bureau des Assesseurs d'Etat, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 février 1897.
Chambre 15, Hôtel de Ville.

Toutes personnes sujettes à taxation sur quelque sorte de propriété soit foncières ou mobilières sont par le présent avisés conformément à la Section 24 de la loi de 1890 que l'assessement des propriétés pour 1897 dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, a été complété et que la liste sera exposée à ce bureau à partir du 1er au 20 mars (jours fériés exceptés) 1897, entre les heures de 9 A. M et 4 P. M. ci-dessus mentionnées pour inspection et correction, tous contribuables sont invités à en prévaloir de l'occasion offerte pour faire savoir leurs objections à tout assessement et de vérifier leur correction de la manière prescrite par la Loi.

E. K. SKINNER,
Président.

ALFRED BARNES,
Secrétaire

28 fév—10 f

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville,

Coin St-Charles et Canal,

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées
Express de la Université No 20. 8 41 p. m.	No 19... 7:30 a. m
Malle rapide de Texas et du Mexique No 18. 9:05 a. m.	No 17... 6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nouvelle-Orléans, Houston et Galveston; Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Wagons Touristes Sleepers quittant la Nlle-Orléans tous les mardis pour San Francisco.

(fév—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Vienna Model Bakery, Ltd., vs Peter Romano.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 32,710—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, le JEUDI, 18 mars 1897, à midi, de la propriété suivante, à savoir:—

Un cheval, un wagon recouvert à quatre roues à ressort, un jeu de harnais, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

26 fév—28—mars 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu du Restaurant No 237 rue Bourbon.

Entre les rues Douane et Bienville.

Consistant d'un Fourneau de Cuisine, Filtre, Glacière, Faïence, installations, etc.

Vendredi, 12 Mars 1897,

A 11 HEURES A. M.

Joseph Bauer vs Frank Blanc.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 27,842—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et avec le consentement des parties intéressées, enregistré en mon bureau, je procéderai à vendre à l'enchère publique, VENDREDI, le 12me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., à savoir: Sur les lieux No 237 rue Bourbon, entre les rues Douane et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, Le contenu du Restaurant, consistant en un Fourneau de cuisine, Filtre, Glacière, Faïence, Table, Comptoir, Vitrine, Installations, etc., selon inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

9mars—9 10 11 12

Mlle Céline Jahraus vs Vve A. Vigo

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 33,556—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magazine, le MARDI, 9me jour de mars 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Meubles de Maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

26 fév—28—mars 4 9

Ecole Catholique d'Hiver d'Amérique.

Salle Tulane, Rue Dryades.

Programme pour la seconde semaine.

DIMANCHE, 7 mars, à 10 A. M., Eglise St Joseph, avenue Tulane. Messe l'antifonale solennelle, célébrant Mgr Martinelli, délégué apostolique, sermon: "Les mystères de la Foi", par le Rév. D. S. Phelan, LL. D., du St-Louis Western Watchman.

A 7:30 P. M.—Eglise St-Joseph, Vêpres solennelles, sermon: "Les lumières de la Foi", par le Rév. J. L. O'Neill, O. P., de "Rosary Magazine", New York.

LUNDI, 8 mars, 4 P. M.—Henry Austin Adams, de Brooklyn, N. Y., ouvrira son cours de lecture sur le "Oxford Movement", sujet: "Le commencement du mouvement."

A 8 heures P. M., Rév. M. S. Brennan, A. M. We sacre européens, illustrés avec lanterne et verres transparents.

Mardi, 9 mars 4 P. M., Henry Austin Adams, M. A., seconde lecture sur le "Oxford Movement", sujet: "The Tractarian."

A 8 P. M. Rev William Power, S. J., du Collège de Spring Hill, Mobile, Ala, sujet: "La nature et la nécessité des révélations divines."

Mercredi, 10 mars, 4 P. M., Henry Austin Adams, M. A., troisième lecture sur le "Oxford Movement", sujet: "John Henry Newman."

A 8 P. M., Rev William Power, S. J., sujet: "Les faits de la révélation divine pleinement établis."

Jeudi 11 mars 4 P. M., Henry Austin Adams, M. A., quatrième lecture sur le "Oxfo d Movement", sujet: "Ritualisme."

A 8 P. M. Rev. William Power, S. J., sujet: "Les difficultés élevées contre les Révélations et leurs preuves."

Vendredi, 12 mars, 4 P. M.—Mlle Helena Gonneman, Ph. M., de Amherst, Mass., sujet, "La Pucelle de Domremy."

Pas de lecture du soir.

Samedi, 13 mars, 4 P. M. Mme R. Elen Burns, de Malone, N. Y., sujet "Idéal de l'Enfance."

A 8 P. M.—Henry Austin Adams, conclusion de ses lectures sur le "Oxford Movement," sujet "Le Passé et le Futur."

Dimanche, 14 mars, 11 A. M., grande messe solennelle et sermon à l'Eglise de l'Immaculée Conception rue Baronne

La semaine prochaine—Mlle Gonneman, Prof Rosa Ayres, Rév. T. J. Nugent, Rév. M. A. Knapp, O. P.

PRIX D'ENTRÉE.

ENTRÉE.

Billet pour un	25 cents
Billet bon pour 5 lectures quelconque	$1.00
Billet de saison donnant droit à toutes les lectures	$10.00

Les cérémonies à l'église et les exercices d'ouverture libre pour tous.

Tous les porteurs de billets de saison auront des sièges réservés à toutes les cérémonies aux églises.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du secrétaire, salle Tulane.

7 mars—

TEXAS T AND P PACIFIC EL PASO FRONTE

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE

Bureau des Billets: 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	9:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth & Hot Springs Ex	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 6:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, Hot Springs et Little Rock; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lac. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, N. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général Dallas Tex. 1er janv96—1an

CHARBON EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, GUÉRIT LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la choléra, le choléra. 18, rue Bonaparte, Paris et toutes pharmacies.

KELLOGG

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Susan A. Green.

No 46,820—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MARDI, le 13 avril 1897, à midi, s'ra Bourse des Propriétés Foncières, No 621 rue Common, sera mis en vente d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre adressé à J. L. Chevrée, encanteur et daté et signé le 3 mars 1897, nous procéderons à vendre l'enchère publique, propriété suivante:

Deux lots de terre et dépendances dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Bertheville, dans l'Ilot borné par les rues Henry Clay, Clara [autrefois Léonce], Calhoun [autrefois Edmund] et Magnolia [autrefois Victor] désigné comme lots No 111 sur un plan par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, qui a été adopté comme le plan de Bertheville, conformément à une entente par notre pouvoir municipal James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1860 et déposé pour référence, en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, les dits deux lots sont désignés, comme lots 1 et 2, sur le dit plan de d'Hémécourt, et mesurant ensemble chacun 39 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la rue Calhoun, autrefois Edmund sur 110 pieds de profondeur, et une largeur dans le fond de 39 pieds 11 pouces et 6 lignes. Le lot formé l'encoignure des rues Calhoun, autrefois Edmund, et Clara, autrefois Léonce.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1897, déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant — notaire.

Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.

9 mars—9 10 30—avril 6 7 8 9 13

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECOVEUR.

L. J. HUBER VS J. J. CLARKE & CO.

Meubles de Bureau, Pupitres, Chaises, Coffre-fort, etc.

Dossier No 48,607.

Aux enchères publiques. A l'encan

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet, le MERCREDI, 10 mars 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 1111 rue Julie, près de la tête du Nouveau Bassin, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, en date du 15 décembre 1896, No du dossier, 48,607, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Cie, il sera vendu aux enchères publiques:

Un lot de divers meubles de bureau et autres mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Comptant sur livraison.

28 fév—28—mars 7 à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Arthur G. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 52,649—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur G. Jones, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9mars—9 13 18

Succession de Joseph A. Kirkwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 52,589.—Division D—Attendu que Joseph F. Kirkwood a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph H. Kirkwood, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

5 mars—5 9 14

Succession de Etienne Mahler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,577—Division B—Attendu que Christina Lotz, veuve de Etienne Mahler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Etienne Mahler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il